



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 mars 2010

PARC EXPO - MODIFICATIONS TARIFAIRES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
15 mars 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** M. Nicolas MARJAULT

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION DES FINANCES**

**PARC EXPO - MODIFICATIONS TARIFAIRES**

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Il est nécessaire de définir, pour certains organismes, des dérogations tarifaires en matière de locations sur le site du Parc des expositions.

Il sera appliqué la gratuité au CASC, aux Unions locales de syndicats, et syndicats des collectivités locales.

Le tarif associatif sera aussi accordé aux Unions départementales, régionales et nationales de syndicats.

Par ailleurs, il y a lieu d'apporter des rectifications à certains tarifs votés par le Conseil municipal lors de sa séance du 7 décembre 2009. Celles-ci sont reprises sur le tableau joint en annexe n° 1.

D'autre part, de nouveaux tarifs sont proposés par la DREMOS dans le cadre de l'organisation de la fête foraine qui se déroule pendant la foire exposition. Ceux-ci sont repris dans le tableau joint en annexe n° 2.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accepter les dérogations tarifaires de gratuité accordée au CASC, aux Unions locales de syndicats, et syndicats des collectivités locales, et de tarifs associatifs pour les Unions départementales, régionales et nationales de syndicats.
- Rectifier les tarifs comme présentés dans l'annexe n° 1.
- Adopter les nouveaux tarifs présentés dans l'annexe n° 2 avec pour date d'entrée en vigueur le 15 mars 2010.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Pilar BAUDIN**